



N° 1 - RAM de l'Agglomération du Bocage Bressuirais
Moncoutant | janvier 2015

Un journal comme trait d'union

Voici le 1^{er} journal commun aux 4 Relais Assistantes Maternelles de l'Agglomération du Bocage Bressuirais : Cerizay, Moncoutant, Argenton les Vallées et Bressuire !

Deux éditions sont prévues dans l'année, composées de deux parties :

- une partie qui sera commune à tous les Relais. Vous y trouverez un point législation, des trucs et astuces, du bricolage, un dossier pédagogique, des recettes, des témoignages...
- une partie sera propre à chaque RAM avec le planning des animations, les sorties...

Au-delà d'être une source d'informations sur la vie des services, les actualités, ce journal a pour vocation de créer du lien, d'être un trait d'union entre les Relais mais aussi entre les services de l'Agglomération et les assistantes maternelles, les parents, les enfants...

N'hésitez pas à faire part de vos observations pour nous permettre de le faire vivre, en fonction de vos attentes et de vos envies ! Bonne lecture !

Anne BILLET
Responsable
du Secteur Petite enfance

Dossier

SAVOIR DIRE "NON" À L'ENFANT... PAS SI FACILE !



LA FORMATION CONTINUE

En tant que salariée, chaque assistante maternelle en activité avec un an d'ancienneté, acquiert tous les ans des heures de droit à la formation. Elles pourront être utilisées pour un projet personnel ou professionnel.

Le **compteur d'heures** est tenu à jour par l'IRCEM et peut être consulté sur le site www.ircem.com.

Pour le choix d'une formation, un **catalogue** est consultable soit auprès des RAM, soit sur le site www.iperia.eu.

Pour bénéficier d'une formation, l'assistante maternelle doit adresser sa demande auprès des parents employeurs.

L'un d'entre eux deviendra "**employeur facilitateur**" c'est-à-dire celui qui se chargera avec l'assistante maternelle des formalités liées à l'inscription : dossier d'inscription, demande de remboursement des frais...



Les formations peuvent s'effectuer **pendant ou en dehors du temps habituel d'accueil des enfants** :

- hors temps habituel d'accueil : l'assistante maternelle perçoit une allocation de formation versée pour chaque heure suivie qui s'ajoute à sa rémunération habituelle,
- sur le temps habituel d'accueil : l'assistante maternelle perçoit sa rémunération habituelle.

Dans les deux cas, la formation et les frais qui y sont liés sont **pris en charge à 100%** par AGEFOS PME (financeur de formation professionnelle).

Coup de pouce !



Si vous êtes intéressée par une formation, vous pouvez vous rapprocher du Relais Assistantes Maternelles dont vous dépendez. Les animatrices peuvent vous accompagner dans votre réflexion et vos démarches.

Zoom sur la formation : 6 assistantes maternelles du secteur de Cerizay

Actuellement 6 assistantes maternelles du secteur de Cerizay suivent une formation intitulée : "Accueillir un enfant de moins de 3 ans".

Elles ont souhaité suivre cette formation pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences professionnelles.

Avides de rester informées, de continuer à apprendre, d'être conseillées, cette formation leur permet aussi de réactualiser leurs connaissances et de remettre en cause certaines évidences de leurs métiers.

Elles ont choisi de commencer par cette formation, sujet principal de leur métier, car il y a ensuite des possibilités de l'approfondir par d'autres modules.

Les **thèmes abordés** sont très variés :

- identifier les besoins de l'enfant,
- accompagner l'enfant dans son développement moteur,
- développement intellectuel et affectif de l'enfant,
- la motricité fine,
- respecter le rythme de vie et de sommeil de l'enfant,
- rappel des règles d'hygiène et des mesures de sécurité,
- l'évolution du langage et la maîtrise des sphincters,
- les attitudes de refus, d'opposition, la relation et la séparation,
- adapter les jeux selon le stade de développement de l'enfant.

Les démarches à effectuer pour accéder à ce droit à la formation leur ont paru simples car *"tout est bien expliqué"*, d'autant qu'il y a également la liberté dans le choix des thèmes, des dates, des horaires et que les formatrices se déplacent.

"La seule difficulté rencontrée a été de trouver d'autres collègues désireuses de suivre la formation".

Leurs impressions ...

Bonne ambiance, bonne entente, intéressant, échanges avec des collègues qu'elles ne connaissaient pas... Elles trouvent enrichissant de partager leurs expériences, leur travail, car *"c'est un métier où on est seule à la maison"*.

« Comme toute formation, c'est un plus !!! »



Un grand merci à Catherine, Nathalie, Delphine, Sylvie, Noëlla et Colette pour leur coopération à cet article.

LA PÂTE SLIME

Vous connaissiez la pâte à sel et la pâte à modeler... Découvrez maintenant la pâte slime !

- 3 verres de fécule de maïs,
- 1 verre de sel fin,
- 1 verre d'eau,
- ½ verre d'huile,
- Quelques gouttes de colorant alimentaire.

Succès garanti auprès des enfants !



MOTS D'ENFANTS

Après avoir vu un feu d'artifice, Ronan dit à sa grand-mère Fatima :

« Mamie, j'ai vu le dentifrice du feu ! »

Avant de sortir de la maison, Nathalie dit à Louis de mettre sa capuche car il pleuvait. Louis lui répond :

« Oui tata, je mets ma pachtute »

Chloé est assise sur les genoux de son assistante maternelle dont le ventre se met à "gargouiller". Surprise, Chloé lui dit :

« Oh, tata tu as un tracteur dans le ventre »

SAVOIR DIRE "NON" À L'ENFANT...

Qui n'a pas connu cette tentation de céder ou de ne pas imposer de limites à l'enfant ? Parce que l'idée de le frustrer nous bouleverse, parce que nous ne voulons pas jouer le rôle du méchant (comme il ne manquera pas de nous le dire), parce que nous sommes fatigués et que nous voulons éviter le conflit, parce que nous ne sommes pas convaincus de nos propos... Pourtant ne pas donner de limites à l'enfant serait comme donner à quelqu'un une voiture, sur une route de montagne, de nuit, sans lumière, sans pancarte, ni indication, sans qu'il sache conduire. Effrayant, non ?

Savoir dire "non" à l'enfant n'est pas toujours facile. Pourtant, il faut apprendre à rester ferme. **Quand nos "non" sont de vrais "non", ils forment de véritables barreaux d'échelle à la construction identitaire de l'enfant.**

○ Pourquoi l'enfant dit "non" ?

A l'origine : un seul principe, à la naissance, le bébé est dans un principe de plaisir. Il veut tout, tout de suite, par n'importe quel moyen. Puis, il doit apprendre que tout ne vient pas tout de suite, qu'il faut attendre, demander...

Il veut le jeu d'un autre enfant, mais celui-ci joue avec. Par ce biais, il apprend le principe de réalité.

Puis : la toute puissance...

L'enfant, vers 18 mois/2 ans, commence à dire "NON".

Il a déjà souvent entendu ce mot et il sait que ce dernier est puissant car il a le pouvoir de l'arrêter. Alors il veut se l'approprier pour devenir à son tour tout puissant !

Manger, dormir... Si l'enfant refuse quel est l'effet sur l'adulte ? Aucun ? De l'énerverment ? De l'épuisement ?

Pour l'enfant, ce "non" est aussi une déclaration d'indépendance. Je ne suis pas celui que vous voulez que je sois. Il souhaite construire, affirmer sa propre identité. Il a des désirs qui lui sont propres.

Entre 2 et 3 ans, l'enfant veut s'affirmer et gagner de l'autonomie. C'est la fameuse **période du "non"**. Il teste sans cesse nos limites, vérifiant ainsi si l'adulte donne suite à ses avertissements. Comme il est encore centré sur lui-même, il comprend difficilement les répercussions de ses gestes sur les autres, ainsi que les consignes qui s'opposent à ses désirs.



PAS SI FACILE !

Il éprouve aussi beaucoup de difficultés à maîtriser ses frustrations, d'où les crises. C'est seulement à partir de 3 ans environ qu'il devient peu à peu moins égocentrique. Il est alors temps de commencer à lui confier de petites tâches et responsabilités afin qu'il développe sa sensibilité sociale.

Attention, l'enfant n'est pas méchant en agissant comme cela. Il n'agit pas contre nous. L'adulte doit prendre du recul par rapport à ces situations. En effet, l'enfant cherche juste à voir comment fonctionne et réagit ce dernier. Quel impact cela peut avoir sur l'adulte ? *S'il ne mange pas... y aura-t-il une réaction ?* Alors l'enfant voit s'il peut créer quelque chose.

Alors : quelle attitude face à ces "non" ?

Il est important de **tenir bon**, de savoir qui décide et qui protège. Cependant, parfois, on peut **lâcher prise**. C'est aussi bon pour l'estime de l'enfant de décider des petites choses de la vie, de lâcher prise avant que lui et vous ne soyez trop remontés ou énervés.

○ Pourquoi est-il important de poser des limites ?

Le "non" permet de poser des limites mais aussi de poser son autorité et sa place d'éducateur. Pour cela, l'adulte doit construire **un cadre qui sera sécurisant** pour l'enfant et ne pas user d'autoritarisme mais d'une autorité bienveillante.

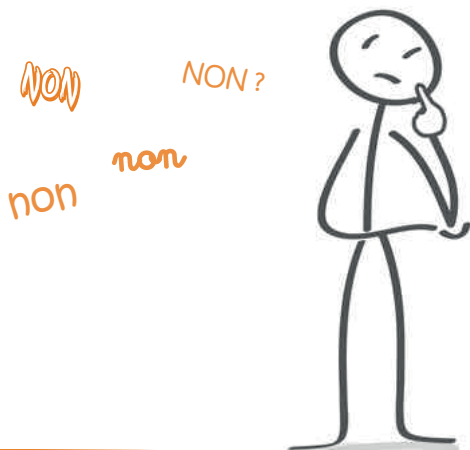
D'après la soirée débat | novembre 2014 :
« **savoir dire non** » animée par Geneviève PERIDY, conseillère conjugale et familiale.

Un cadre bien établi

La frustration est nécessaire. A nous d'assumer ces désaccords et de tenir bon. Il est tout à fait fondateur pour l'enfant de pouvoir se frotter à l'opposition de l'adulte et d'affronter sa contestation, tout en respectant la position de l'enfant : *"Je crois que tu es en colère. Je comprends, c'est difficile de ne pas pouvoir faire ce que l'on veut. Mais je ne peux pas te laisser faire cela car c'est dangereux pour toi".*

Le cadre doit permettre à l'enfant de pouvoir s'aventurer et grandir. Si les interdits que nous posons ont **du sens**, il les comprend très vite. Ils sont dès lors sécurisants.

Le cadre est une barrière symbolique entre deux espaces : acceptable / non acceptable. L'image est celle d'un jardin protégé de barrière. L'enfant n'a pas le droit de dépasser la barrière, mais il a la liberté à l'intérieur du jardin.



L'autorité bienveillante

Pour Jean-Marie Petitclerc (prêtre salisien, éducateur spécialisé, expert dans les questions d'éducation dans les zones sensibles) une autorité bienveillante est juste. "L'autorité, pour être reconnue, doit tout d'abord être bienveillante". L'enfant doit pouvoir comprendre que la relation d'autorité est destinée à l'aider à grandir, qu'elle est exercée **pour son bien**. On retrouve ici le vrai sens du mot autorité. Etymologiquement, "augere" signifie "croître, augmenter".

Une vraie relation d'autorité est donc celle qui fait grandir en permettant à l'enfant de devenir auteur et acteur de sa vie. L'autorité est **nécessaire** et elle permet l'intégration des limites indispensables à la construction du sujet.

L'autorité parentale (ou de l'adulte en général) est une aide momentanée à l'enfant. Petit à petit, il va apprendre à se contrôler lui-même, à intégrer les règles et les faire siennes.

Poser des limites peut mettre l'enfant en colère car il a du mal à accepter la réalité. Cette contrariété est à la fois réelle et superficielle car il se sent protégé.



○ Quelques pistes pour poser des limites

"Il n'écoute jamais !", "Les punitions ne marchent même pas avec lui !". En tant qu'adulte, pas facile d'instaurer des limites. Comment pourrait-on s'y prendre autrement ?

Instaurer une routine

Des heures de repas et de coucher stables **incitent l'enfant à coopérer** car il sait à quoi s'attendre. Cela peut éviter des crises.

Il est important d'avertir l'enfant de ce qui va venir : *"Tu joues encore cinq minutes (quand l'aiguille est en bas pour les plus petits) avec tes voitures et ensuite tu iras prendre le bain"*.

Être le guide

Avant de sermonner l'enfant qui ne veut pas attendre son tour, il faut **lui apprendre comment faire** *"Je sais que tu veux aller faire du toboggan, mais Léa est avant toi. Elle va descendre et ensuite ce sera ton tour"*.

Capter l'attention de l'enfant

Quand l'adulte demande quelque chose à l'enfant, il **se penche vers lui et il le regarde dans les yeux**. S'il ne s'exécute pas, l'adulte va le chercher par la main et l'accompagne pour qu'il s'habille, range les jeux...

La communication

Créer **une relation de confiance** et de communication mutuelle. Parler et écouter, qu'il puisse exprimer ce dont il n'a pas envie.

Accueillir les émotions de l'enfant, son ressenti, mettre des mots dessus, reconnaître ses envies **SANS** les satisfaire toutes.

L'art du silence

L'enfant n'a pas forcément besoin de conseil. Il a juste **besoin qu'on l'écoute**. Il est important de le laisser cheminer dans sa réflexion.

L'écoute permet de créer une confiance et de reconnaître qu'il a un point de vue différent, qu'il est une personne différente.

L'art de l'attention

"Je suis occupée maintenant mais je prendrai du temps pour être avec toi tout à l'heure".

Commencer sa phrase par "je"

Permet de dire les choses sans attaquer l'autre permet de **décrire la situation**, les faits : *"Je suis agacée d'entendre tout ce bruit" et non "tu m'agace" car c'est le comportement qui agace, pas l'enfant.*

Il est important de rassurer l'enfant sur le fait que l'on passe à autre chose, que votre amour est inconditionnel.

Fixer la règle : les 6 "C"

Les règles, une fois établies, ne se rediscutent pas. Pour être efficaces, les règles doivent être...

- **Clares**, c'est-à-dire formulées dans un langage adapté à l'âge de l'enfant et véhiculant des valeurs éducatives (respect, ordre, travail bien fait...),
- **Concrètes** : elles expriment directement le comportement souhaité pour que l'enfant comprenne ce que l'adulte attend de lui. *Préférer dire "Marche" au lieu de "Ne cours pas",*



- **Constantes** : appliquées systématiquement (et non au gré de nos humeurs). La constance est plus efficace que la sévérité. Si l'enfant doit assumer une conséquence à chaque désobéissance, il sera plus enclin à respecter la règle que si l'adulte lui impose une grosse punition à l'occasion,
- **Cohérentes** : en lien avec nos propres attitudes. Autrement dit, on prêche par l'exemple,
- **Conséquence** en cas de non-respect : la conséquence d'un écart de conduite est logique (reliée au comportement fautif) ou prend la forme d'un geste de réparation. Elle doit être fixée en même temps que la règle et en lien avec ce qui s'est passé. L'enfant assume les conséquences de ses actes **dans un but éducatif**. C'est la différence avec une punition qui n'a pas de lien avec l'action. *L'enfant casse un jeu, il n'a pas de dessert,*
- **Connues** : L'enfant doit connaître à l'avance la conséquence qu'il devra assumer, car cela lui permet de faire un choix. *L'enfant ne veut pas aller au lit, il traîne. Dans ce cas, il sait qu'il n'aura pas d'histoires.*

○ Et s'il faut sévir ?

La formule du 1-2-3 peut être efficace. L'adulte énonce la consigne et une conséquence logique. "*Range tes peluches, sinon je te les confisque*". Puis il compte jusqu'à trois. Si l'enfant n'obéit pas, la conséquence s'applique. Cette dernière ne doit pas être irréaliste ("*Sinon je les jette toutes par la fenêtre*" !).

On peut **retirer l'enfant** de la situation problématique : "*Comme tu continues de lancer du sable, nous rentrons à la maison*". Ensuite, l'adulte l'aide à réaliser pourquoi ils ont dû rentrer.

S'il est en colère ou agité, **un temps d'arrêt** peut être nécessaire pour l'aider à retrouver son calme (après 2 ans). Pour cela, il convient de trouver un endroit autre que sa chambre. Une fois calmé, on reprend la situation "*Tu te sens mieux ? Pourquoi es-tu là ? Que s'est-il passé ?*"

Concept de réparation

Demander à l'enfant ce qu'il peut faire pour réparer ? Pour qu'il aille mieux ?

Impliquer l'enfant dans la résolution de problème pour rechercher une solution.

Pas de répression. On peut faire des erreurs mais il y aura des conséquences.

Savoir dire "non", ce n'est certes **pas si facile** ! Il faut sans cesse répéter les règles. Mais à travers des petites choses, l'enfant apprend les grandes choses de la vie (respect, refus de la violence...).

Dire "non", c'est poser des limites à l'enfant qu'il ne peut pas connaître spontanément. Ces limites sont indispensables afin qu'il ne reste pas dans la toute puissance, qu'il construise et connaisse l'espace où il peut évoluer, qu'il soit protégé de certaines angoisses et qu'il puisse vivre avec les autres.

Dire "non", c'est passer par un affrontement. L'enfant résiste. Il met à l'épreuve la patience, la ténacité et la volonté des parents, leurs capacités à faire face et à gérer des conflits. Mais à travers ce petit "non", nous permettons à l'enfant de devenir Homme.

○ Pour aller plus loin

100 façons de se faire obéir (sans cris, ni fessées)
Anne BACUS, Marabout.

Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent
Adèle FABER et Elaine MAZLISH, Edition du Phare.

Parents efficaces
Thomas GORDON, Marabout.

Poser des limites à son enfant et le respecter.
Catherine DUMONTEIL-KREMER, Jouvence.

Parents, osez dire non !
Patrick DELAROCHE, Albin Michel.



PASSERELLES ET ÉCHANGES



○ Autour du livre

Béatrice interviendra via l'association "**Lire et faire lire**", le vendredi 9 janvier et le vendredi 6 février, à l'Espace Enfance de la Chapelle Saint-Laurent. Un moment d'échanges et de partage pour tous... où le plaisir de la lecture sera au rendez-vous.

Sylvia nous accueillera à la **Bibliothèque** à l'Absie, le lundi 12 janvier où elle animera un temps de lecture pour le plaisir de nos sens.

Anne-Lise et Hélène, nous ouvrent leurs portes à la **bibliothèque** à Moncoutant, le jeudi 12 février où elles animeront un temps de lecture sur le thème du Carnaval !

Aussi, un petit spectacle autour du conte vous sera proposé le mardi 24 février (pendant les vacances scolaires) à la **bibliothèque** de l'Absie. Un moment d'évasion pour les grands et les petits !

○ Avec les maisons de retraite

- le jeudi 15 janvier aux "Bleuets" à Moncoutant autour du chocolat
- les vendredis 23 janvier et 20 février "Au Bon Accueil" à la Chapelle Saint-Laurent avec galette des rois et malette à histoires !

L'objectif est de passer un moment convivial en favorisant le rapprochement et les liens entre les générations, transmettre la mémoire, partager l'histoire de chacun...



○ Avec les accueils de loisirs "Croc'Soleil" et "1,2,3 Soleil"

Sur le temps des vacances scolaires, ces matinées sont des temps d'échanges et de découverte, entre les enfants de l'accueil de loisirs et les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou parents. L'objectif est de partager une activité commune afin d'appréhender les lieux et de faire la connaissance de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs.

Les matinées se déroulent avec un temps d'accueil et de jeux libres, puis une activité commune et un temps chanson.

Elles auront lieu à "Croc'Soleil" (Moncoutant) le jeudi 26 février et à "1,2,3 Soleil" (La Chapelle Saint-Laurent) le vendredi 27 février.

PLANNING DES MATINÉES

○ Janvier

Lundi 5	9h30 - 11h30	Chanteloup	Cuisinons ensemble
Mardi 6	9h30 - 11h30	Moncoutant	Cuisinons ensemble
Jeudi 8	9h30 - 11h45	Moncoutant	Ma couronne des rois
Vendredi 9	9h30 - 11h30	La CHapelle Saint-Laurent	Lire et Faire Lire
Ludi 12	9h30 - 11h30	L'Absie	Bibliothèque
Mardi 13	9h30 - 11h30	Clessé	Cuisinons ensemble
Jeudi 15	9h30 - 11h30	Moncoutant	Une gourmandise chocolatée Maison de retraite "Les Bleuets"
Vendredi 16	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Mon bonhomme de neige
Mardi 20	9h30 - 11h30	Moncoutant*	Mon bonhomme de neige
Jeudi 22	9h30 - 11h45	Moncoutant	Journée du câlin, matinée douceur
Vendredi 23	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Galette des rois Maison de retraite "Au Bon Accueil"
Lundi 26	9h30 - 11h30	L'Absie	Mon bonhomme de neige
Vendredi 30	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Cuisinons ensemble

○ Février

Lundi 2	9h30 - 11h30	Chanteloup	Atelier Montessori : la matière et les formes
Mardi 3	9h30 - 11h30	Moncoutant*	Bouteilles sensorielles
Jeudi 5	9h30 - 11h45	Moncoutant	Atelier Montessori : la matière et les formes
Vendredi 6	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Lire et Faire Lire
Mardi 10	9h30 - 11h30	Clessé	Atelier Montessori : la matière et les formes
Jeudi 12	9h30 - 11h45	Moncoutant	Le carnaval Bibliothèque
Vendredi 13	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Le carnaval Multi-accueil 1, 2, 3, Soleil
Mardi 17	9h30 - 11h30	Moncoutant*	Crêpes party
Jeudi 19	9h30 - 11h30	Moncoutant	Mon masque de carnaval



PLANNING DES MATINÉES

○ Février (suite)

Vendredi 20	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	La malette à histoire de la bibliothèque Maison de retraite "Au Bon Accueil"
Mardi 24	10h - 11h30	L'Absie	Contes pour tous !
Jedi 26	10h - 11h30	Moncoutant	Contes et magie Accueil de loisirs Croc'Soleil
Vendredi 27	10h - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Accueil de loisirs 1, 2, 3, Soleil

○ Mars

Mardi 10	9h30 - 11h30	Clessé	Jardinons ensemble
Jedi 12	9h30 - 11h30	Moncoutant	Peinture de printemps
Lundi 16	9h30 - 11h30	L'Absie	Jardinons ensemble
Mardi 17	9h30 - 11h30	Moncoutant*	Pâte à sel Réflexion commune sur les prochaines activités
Jedi 19	9h30 - 11h30	Moncoutant	Jardinons ensemble
Vendredi 20	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Jardinons ensemble
Mardi 24	9h30 - 11h30	Clessé	Semaine de l'art
Jedi 26	9h30 - 11h30	Moncoutant	LA GRANDE LESSIVE
Vendredi 27	9h30 - 11h30	La Chapelle Saint-Laurent	Semaine de l'art
Mardi 31	9h30 - 11h30	Moncoutant	Complices et jeux de doigts

* Ces matinées sont réservées aux assistantes maternelles

Le RAM sera fermé du lundi 2 mars au vendredi 6 mars. Pour toute question administrative, vous pouvez contacter le RAM | Cerizay au 05 49 81 15 61 ou ram.cerizay@agglo2b.fr.

UN NOM POUR LE RAM

○ Amstramgram ? La Farandole ? Tom Pouce ? La Marelle ?

Quel nom ludique donner à "votre" Relais afin que chacun puisse identifier plus facilement qu'il s'agit d'un lieu petite enfance ? Les animatrices attendent vos idées ! Elles seront ensuite proposées à Yolande SECHET, Vice-Présidente Enfance, Petite enfance, et aux élus référents.



LA GRANDE LESSIVE

En mars 2014, les services Enfance et Petite Enfance ont proposé une journée autour de "La Grande Lessive" en partenariat avec différentes structures du territoire (écoles, multi-accueils, accueils de loisirs, Maison d'Assistantes Maternelles, bibliothèque, maison de retraite...). Petits et grands étaient invités à exprimer leur créativité à travers diverses œuvres.

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, "La Grande Lessive" est une manifestation culturelle internationale qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. Il s'agit de reprendre le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, sous la forme de plusieurs milliers d'installations simultanées dans le monde entier le temps d'une journée. Nul besoin d'être artiste. Cette initiative invite à la création et rassemble les générations.

Que diriez-vous de renouveler l'évènement **le 26 mars** prochain sur le thème "**De jour comme de nuit, réfléchir la lumière**" et d'y associer **une Semaine de l'Art du 23 au 27 mars** ?

Le Relais vous communiquera de plus amples informations ultérieurement !

A suivre.....

RAM | Moncoutant

Sonia Girard
2, place du 11 novembre
06 24 24 40 59
ram.moncoutant@agglo2b.fr

Permanences

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 13h30 - 17h
Mercredi
9h - 12h30 / 13h30 - 17h

Agglomération du Bocage Bressuirais
Action sociale et services à la personne
2 place du Millénaire - BP 90184
79304 Bressuire Cedex
05 49 81 75 75 - social@agglo2b.fr
www.agglo2b.fr

